

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Collège : Acteurs du Tourisme

Seine-Maritime Attractivité

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

de Seine-Maritime Attractivité.
et en avoir accepté les statuts (à disposition sur cotisation fixée pour l'année 2025 à un montant
Signature de l'adhérent

(precedee de la mention « Lu et approuve »)